## REFERENTIELS SAR

Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

## Candidat en situation de handicap:

Un candidat a la possibilité de solliciter le référent handicap de l'Ifpass conformément au règlement de sessions des examens afin de mettre en place des conditions d'évaluation adaptées et éventuellement de recourir à l'assistance d'une tierce personne lors de la validation des épreuves. Des aménagements pourront être effectués sur les supports et matériels à utiliser dans le cadre des évaluations.

Le référent handicap pourra exempter le candidat de certains critères d'évaluation d'une part dans la mesure où cela n'impacte aucunement la capacité professionnelle globale du candidat et d'autre part si la nature de son handicap n'a pas d'influence sur l'exercice de l'activité professionnelle visé. L'avis donné par le référent comporte les motivations de cette décision.

L'ifpass s'engage à mettre en œuvre dès que cela est possible les conditions permettant aux personnes en situation de handicap de passer les épreuves au même titre que les autres candidats.

REFERENTIEL D'ACTIVITES  Décrit les situations de  travail et les activités	REFERENTIEL DE COMPETENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION  Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis  MODALITÉS D'ÉVALUATION  CRITÈRES D'ÉVALUATION	
ACTIVITE N°1: Développement d'un portefeuille commercial	<b>C.1.1</b> Elaborer un plan d'action en tenant compte des objectifs stratégiques et commerciaux de l'entreprise en vue du développement de son portefeuille clients	Evaluation écrite :	L'évaluation par le jury porte sur les points suivants :
A.1.1 : Prospection et fidélisation de sa clientèle	C.1.2 Mettre en œuvre chacune des actions du plan selon les modalités préalablement définies et en impliquant toutes les personnes utiles à leurs réalisations afin de remplir les objectifs stratégiques et commerciaux déterminés par		

l'entreprise.	Etudes de cas: à partir d'une situation d'appel	3.Le dossier de réponse à l'appel d'offre
	d'offre à traiter dans un temps limité de 3	est documenté et répond à l'ensemble
<b>C.1.3</b> Fidéliser sa clientèle en entretenant le lien commercial	heures.	du cahier des charges dans le respect du
par l'organisation d'échanges ou de rencontres en face à face	Le candidat devra proposer des solutions en	formalisme imposé.
ou en distanciel afin d'identifier les nouveaux besoins	fonction du cahier des charges fourni et du profil	4.Les solutions proposées répondent
éventuels des clients.	du commanditaire.	avec rigueur et précision aux besoins du
		client
C.1.4 Mettre en place un système d'évaluation de la	Validation :	5.Les préconisations valorisent
satisfaction du client par le biais d'enquêtes ou de sondages		l'expertise de l'entreprise.
par exemple afin d'améliorer les services proposés et	L'évaluation est validée lorsque le candidat	
renforcer la confiance des équipes.	satisfait à 50% des critères	

REFERENTIEL D'ACTIVITES  Décrit les situations de	REFERENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION  Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis		
travail et les activités	Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
A.1.2 : Gestion des appels d'offre	<ul> <li>C.1.5 Instaurer un système de veille par la recherche d'informations formelles et informelles afin d'identifier les opportunités sur le marché.</li> <li>C.1.6 Analyser le cahier des charges en déterminant les attendus et besoins dans l'objectif d'évaluer les solutions à présenter pour répondre à la demande de manière optimale.</li> <li>C.1.7 Coordonner la préparation des réponses avec les équipes, le cas échant y contribuer, en prenant en compte les avis et remarques de chaque partie prenante afin de préparer un dossier répondant au cahier des charges.</li> <li>C.1.8 Récolter l'ensemble des éléments permettant d'élaborer le support de présentation en sélectionnant les informations les plus pertinentes à développer lors de la soutenance afin d'obtenir l'adhésion du commanditaire.</li> </ul>	Evaluation orale:  Mise en situation simulée de la soutenance à l'appel d'offre. Durée: 30 min  Validation:  L'évaluation est validée lorsque le candidat satisfait à 50% des critères.	L'évaluation par le jury porte sur les points suivants :  1. L'expression orale est appuyée d'un vocabulaire soutenu et une élocution posée et équilibrée. 2. La gestion du temps imparti est maitrisée pour traiter l'ensemble de la présentation. 3. La gestion des émotions est maîtrisée pour limiter l'impact dans la communication globale (verbale et non verbale). 4. La qualité de la présentation et du choix des éléments de communication au nom de l'entreprise 5. La précision et la clarté de la présentation des solutions proposées pour répondre aux cahiers des charges. 6. La communication est adaptée au niveau de compréhension technique du client. 7. Le client est satisfait de l'entretien et des solutions apportées	

A1.3 Mise en place d'une veille réglementaire	C.1.9 Mettre en place une veuille réglementaire permanente en effectuant des recherches, en triant, collectant et stockant toutes les informations relatives au secteur pour les diffuser à l'ensemble des collaborateurs et être en conformité avec le cadre législatif national ou international et les contraintes normatives de l'activité.	8.Les réponses ap questions du convaincantes.	-	

REFERENTIEL D'ACTIVITES  Décrit les situations de	REFERENTIEL DE COMPETENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris	REFERENTIEL D'EVALUATION  Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis		
travail et les activités	transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
ACTIVITE N°2 Mise en place d'une couverture d'assurance pour un risque non standard.  A.2.1: Identification et analyse des risques à couvrir	<ul> <li>C.2.1 Formaliser le contenu de la couverture d'assurance en accompagnant le client dans l'expression de ses besoins afin de déterminer l'offre la plus en adéquation avec ses attentes.</li> <li>C.2.2 Planifier les recours à un expert pour les visites de risques nécessitant une analyse technique (ateliers, usines, chantiers de construction, bâtiments), en étudiant avec soin le dossier du client afin d'avoir une complète vision des affaires en portefeuille présentant un danger.</li> <li>C.2.3 Cartographier les risques (fréquence et gravité) en identifiant et analysant les facteurs aggravants (sur place ou à distance) afin de mettre en place une politique de prévention et de protection de l'activité.</li> <li>C.2.4 Accompagner son client dans l'élaboration des mesures de protection et de prévention des risques à mettre en œuvre afin de réduire les conséquences d'un éventuel</li> </ul>	Questions de synthèse sous forme de contrôles continus en cours de formation.  Examen final, Etude de cas:  A partir d'une situation de souscription fictive, le candidat doit produire une proposition de couverture d'assurance.  Il s'agit d'un document écrit qui reprend d'une part, l'analyse de la situation, en termes de risques, les motivations et besoins du client et d'autre part un diagnostic avec une cartographie des risques et des préconisations de couverture d'assurance intégrant un plan de limitation des risques.	L'évaluation par le jury porte sur les points suivants :  1. L'expression écrite globale est soutenue : Le vocabulaire, le style grammatical employés ainsi que l'orthographe. 2. Les méthodes d'analyse pour comprendre et exploiter les informations recueillies sont bien appliquées. 3. L'activité et l'environnement global du client est parfaitement pris en compte dans l'élaboration de la cartographie des risques. 4. L'analyse et la tarification des risques, au regard des informations recueillies, est réalisée avec justesse et pertinence. 5. L'évaluation du niveau de protection (juridique, sociale et assurance complémentaire) est complète et	
	sinistre.  C.2.5 Déterminer le niveau du risque encouru en évaluant la sinistralité du client afin de mesurer l'impact potentiel de sa	Le diagnostic et les préconisations doivent reposer sur une argumentation technique, juridique, économique et financière.	documentée. 6. La couverture d'assurance proposée est en adéquation avec à la situation financière du client ou l'entreprise.	

A.2.2 : Elaboration de la proposition d'assurance	<ul> <li>C.2.6 Tarifer les garanties et extensions de garanties en prenant en compte les caractéristiques spécifiques du risque afin d'élaborer une proposition d'assurance adaptée.</li> <li>C.2.7 Elaborer une proposition d'assurance en incluant l'intégralité des exigences du client, les couvertures de base, des franchises et des extensions de garanties préalablement tarifiées afin de fournir une offre sur mesure.</li> </ul>	Le candidat à 15 jours pour remettre son dossier écrit.  Validation:  L'évaluation est validée lorsque le candidat satisfait à 50% des critères	7.Les préconisations effectuées pour limiter les risques participent à l'optimisation de la tarification globale. 8.La proposition d'assurance respecte le formalisme contractuel légal. L'engagement financier de la proposition d'assurance répond aux conditions de provisionnement de l'entreprise et au maintien de sa solvabilité.
---	---	---	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES  Décrit les situations de	REFERENTIEL DE COMPETENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris	REFERENTIEL D'EVALUATION  Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis		
travail et les activités	transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
A.2.3: Négociation des termes et conditions du contrat.	<ul> <li>C.2.8 Présenter la proposition contractuelle en expliquant au client la corrélation entre les conditions d'assurance, les limites de garanties, exclusions et le tarif appliqué, en adaptant aussi sa présentation à la situation spécifique du client afin d'obtenir son adhésion.</li> <li>C.2.9 Argumenter les décisions de refus d'assurance de certains risques, de la restriction d'assurance ou de l'application de surprime, en fonction des aptitudes de chaque client dans le but de le conserver en portefeuille.</li> <li>C.2.10 Négocier les conditions d'assurance en mettant en avant les avantages du produit et en faisant preuve de persuasion tout en prenant en compte le profil de chaque client pour finaliser la validation de la proposition d'assurance ou de réassurance.</li> </ul>	Evaluation Orale: Le candidat doit soutenir la présentation de son dossier devant un jury composé de 2 professionnels.  Durée de l'oral: 45 min (30 minutes de présentation et 15 minutes de questions / réponses)  Validation:  L'évaluation est validée lorsque le candidat satisfait à 50% des critères	L'évaluation par le jury porte sur les points suivants:  1. L'expression orale est appuyée d'un vocabulaire soutenu et une élocution posée et équilibrée.  2. La gestion du temps imparti est maitrisée pour traiter l'ensemble de la présentation sans débordement dans le temps.  3. La gestion de ses émotions est maîtrisée pour limiter l'impact dans sa communication globale, verbale et non verbale.  4. Les explications fournies, « jargon professionnel » notamment sont adaptées au niveau de connaissances techniques, juridiques, sociales, financières, économiques et assurantielles, du client.	
A.2.4 : Gestion administrative des contrats.	<b>C.2.11</b> Superviser la préparation et le contenu de l'ensemble des documents contractuels afin de s'assurer que toutes les		5.La présentation de l'analyse des risques est claire et documentée, la soutenance est réalisée avec conviction et crédibilité.	

pièces constitutives du dossier sont conformes aux conditions négociées et affectées au bon destinataire (service juridique, comptable, qualité, etc.) en vue de déclencher la mise en place du contrat d'assurance ou de réassurance.	6.L'argumentation des choix effectués pour répondre au besoin de couverture du risque client (prévention, protection) est claire et pertinente.
C.2.12 Mettre en œuvre les modalités de paiement des primes d'assurance en établissant des reporting et en ayant des échanges réguliers avec le service de comptabilité technique dans l'objectif de tenir les comptes à jour.	7.La couverture d'assurance proposée est cohérente et complète, au regard de l'analyse des risques réalisée et de la situation financière du client.
<b>C.2.13</b> Vérifier que la couverture d'assurance proposée est toujours adaptée au regard de l'évolution du risque en mettant en place des systèmes de contrôle par de la visite de site ou renforcement de la relation client notamment dans le but de prévenir des risques de sous-assurance.	

REFERENTIEL D'ACTIVITES  Décrit les situations de	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION  Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
travail et les activités	Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
ACTIVITE N°3 Gestion de la réassurance ou la coassurance d'un risque.	<b>C.3.1</b> : Identifier des marchés potentiels en mettant en œuvre une veille des nouveaux risques assurables afin de diversifier le portefeuille clients.	Evaluation Ecrite :  Questions de synthèse sous forme de contrôles continus en cours de formation.	L'évaluation par le jury porte sur les points suivants :  1. L'expression écrite globale est soutenue :
A.3.1 : Négociation du cadre d'intervention.	<b>C.3.2</b> : Décliner les objectifs de chiffre d'affaires à réaliser grâce à l'établissement des prévisions de marché afin d'évaluer le montant des gains potentiels.	Examen final, Etude de cas:  A partir d'une situation de réassurance fictive, le candidat doit produire un dossier	Le vocabulaire, le style grammatical employés ainsi que l'orthographe sont appropriés.  2. L'environnement global du client
	<b>C.3.3</b> Accroître les résultats commerciaux en proposant de des capacités souscriptions importantes afin de gagner des parts de marchés.	écrit qui reprend d'une part, l'analyse de la situation, avec un diagnostic du cas de réassurance proposé ainsi que les préconisations sous forme de proposition de convention de réassurance facultative.	est parfaitement pris en compte 3. L'analyse de la situation de réassurance réalisée au regard des informations recueillies, est juste et pertinente. 4. La convention de réassurance préconisée
A.3.2 Représentation de l'entreprise.	<b>C.3.4</b> Devenir un acteur important sur le marché grâce au développement d'un réseau de contacts, à la promotion de l'expertise métier, la mise en avant de pratiques et procédures efficaces afin d'accroître la notoriété de l'entreprise et attirer de nouveaux clients ou partenaires.	Validation: L'évaluation est validée lorsque le candidat satisfait à 50% des critères	répond bien au besoin et à la réalité de l'assureur.  5. La proposition de réassurance respecte le formalisme contractuel légal.  6. L'engagement financier de la proposition

C.3.5 Promouvoir les positions de son entreprise par l'élaboration de documents variés et le développement de techniques de communication en vue de s'adapter aux situations de représentation formelles et ou informelles.	maintien de sa solvabilité.
---	-----------------------------

REFERENTIEL D'ACTIVITES  Décrit les situations de	REFERENTIEL DE COMPETENCES	<b>REFERENTIEL D'EVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis		
travail et les activités	Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
A.3.3 : Gestion des traités et conventions de réassurance.	<ul> <li>C.3.6 Mettre en place de nouveaux traités de réassurance, en participant à la prospection et à la négociation commerciale en tant que souscripteur cédant ou en tant que souscripteur réassureur afin de développer le portefeuille.</li> <li>C.3.7 Contribuer activement au renouvellement des traités de réassurance en vérifiant que les conditions soient favorables à l'entreprise afin de conserver son équilibre financier.</li> </ul>			
	<b>C.3.8</b> Déterminer les conditions d'acceptation de tout ou partie du risque grâce à l'analyse des demandes de réassurances facultatives émanant des assureurs afin de contrôler les engagements financiers de l'entreprise.			
	<b>C.3.9</b> Définir les conditions techniques et juridiques de la conclusion d'un traité ou d'une convention de réassurance en contrôlant les engagements réciproques des parties et les risques couverts afin de procéder à leur rédaction.			
A.3.4 Suivi du portefeuille				
de réassurance.	<b>C.3.10</b> Analyser la rentabilité de son portefeuille de réassurance ou coassurance en mettant en place des tableaux de pilotage afin d'anticiper les actions correctives à			

mettre en œuvre en cas de résultats insatisfaisants.	
<b>C.3.11</b> Garantir le maintien de la solvabilité de son entreprise par la mise en place lors de l'acceptation d'un risque de limites de souscription afin de prévenir d'éventuelles pertes liées à la survenance d'un sinistre.	

REFERENTIEL D'ACTIVITES  Décrit les situations de  travail et les activités	REFERENTIEL DE COMPETENCES  Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION  Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
ACTIVITE N°4 Gestion des sinistres non standards	<b>C.4.1</b> Analyser les circonstances du sinistre en recueillant la déclaration de l'assuré, en évaluant la situation de manière pragmatique afin de prendre les mesures de protection nécessaires pour minimiser les conséquences du sinistre tant sur le matériel, humain et financier.	Evaluation Ecrite :  Questions de synthèse sous forme de contrôles continus en cours de formation.	L'évaluation par le jury porte sur les points suivants : 1. L'expression écrite globale est soutenue :
A.4.1 Analyse du dossier sinistre.	<ul> <li>C.4.2 Déterminer les conditions d'application de la garantie grâce une interprétation stricte des éléments contenus dans le contrat afin d'indiquer au client ce qui sera pris en charge au titre de son sinistre.</li> <li>C.4.3 Mandater un expert spécifique en fonction de la typologie du sinistre dans l'objectif d'obtenir un montant des dommages qui soit conforme au préjudice réel subi par</li> </ul>	Examen final : Etude de cas :  A partir d'une situation de sinistre grand risque fictive, le candidat doit produire un dossier écrit qui reprend l'analyse des circonstances de sinistre (fait générateur, montant des dommages, personnes impliquées).	Le vocabulaire, le style grammatical employés ainsi que l'orthographe.  2. Tous les éléments du dossier sont pris en compte dans l'analyse de la situation de sinistre.  3. L'enjeu financier est évalué avec justesse.  4. Les éléments de litiges relevant de la rédaction des clauses contractuelles sont
A.4.2 Proposition d'indemnisation	l'assuré.  C.4.4 Assurer l'interface entre toutes les parties prenantes au sinistre en conservant un lien étroit avec chacune d'entre elles dans le but de faciliter les échanges et procéder de manière la plus rapide à l'indemnisation de l'assuré.  C.4.5 Annoncer à l'assuré un refus de prise en charge en expliquant clairement le fonctionnement des limites de garanties, les franchises, plafonds, et exclusions grâce à des techniques de communication adaptées, afin de le conserver en portefeuille.  C.4.6 Recenser l'intégralité des dysfonctionnements constatés lors des différentes étapes de règlements des sinistres en	Un diagnostic de prise en charge mettant en lumière les éléments de litiges potentiels relavant de la rédaction des clauses contractuelles d'assurance ou de réassurance, ou d'une mauvaise analyse du risque.  Le diagnostic doit reposer sur une argumentation juridique et financière.  Validation:  L'évaluation est validée lorsque le candidat satisfait à 50% des critères.	identifiés et explicités.  5. L'application des dispositions contractuelles est effectuée avec impartialité.  6.Le diagnostic de litige est argumenté à partir d'éléments contractuels et factuels de sinistre.

	identifiant les raisons de ces incidents dans le but d'y apporter		
A.4.3 : Capitalisation sur le	des actions correctrices.		
retour d'expérience.	C.4.7 Répertorier les bonnes pratiques lors des différentes		
	étapes de la gestion d'une gestion sinistre en les formalisant		
	dans des procédures afin de les partager avec les équipes et		
	améliorer ainsi la qualité des services de l'entreprise.		

REFERENTIEL D'ACTIVITES  Décrit les situations de travail et les activités	REFERENTIEL DE COMPETENCES  Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION  Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
ACTIVITE N°5 Pilotage d'un projet transversal.  A.5.1 : Cadrage du projet	<ul> <li>C.5.1 Définir clairement le besoin afin d'identifier les livrables attendus et la méthodologie de projet la plus adaptée au contexte de son entreprise.</li> <li>C.5.2 Contribuer à l'élaboration d'un cahier des charges dans son domaine d'activité afin d'apporter son expertise dans le cadre d'un projet d'entreprise</li> <li>C.5.3 Etablir un budget prévisionnel, incluant tous les coûts engendrés par la réalisation du projet (coûts matériels, humains), afin d'avoir une parfaite visibilité de la faisabilité du projet et prendre en compte des éventuels dépassements de coûts.</li> <li>C.5.4 Composer une équipe projet opérationnelle, regroupée de compétences diverses et complémentaires dans laquelle chaque membre jouera un rôle défini afin de mettre en œuvre les actions permettant la réalisation des livrables dans les meilleurs délais.</li> </ul>	Evaluations Ecrites:  Questions de synthèse sous forme de contrôles continus en cours de formation.  Examen final: Rapport écrit du projet (un rapport par équipe projet)  Réalisation, de manière autonome, d'un projet mener en équipe afin de répondre à une demande d'entreprise ou d'une organisation non marchande, proposer des solutions.	L'évaluation par le jury porte sur les points suivants :  1. L'expression écrite globale est soutenue : Le vocabulaire, le style grammatical employés ainsi que l'orthographe sont appropriés. 2. Le respect du formalisme imposé : présence des différentes parties du projet et différents livrables attendus) 3. Les objectifs fixés sont en corrélation avec le besoin auquel le projet doit répondre. 4. Les éléments constitutifs du budget prévisionnel sont justes. 5. Les outils de planification utilisés sont pertinents et adaptés à la taille du projet. 6. La répartition des tâches entre les membres du groupe est effectuée de façon équilibrée en termes de charge et de compétences. 7. Les livrables sont définis et planifier pour répondre au besoin.

REFERENTIEL D'ACTIVITES  Décrit les situations de  travail et les activités	REFERENTIEL DE COMPETENCES  Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION  Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A.5.2: Mise en place et organisation du projet  A.5.3: Réalisation et suivi du projet	C.5.5 Hiérarchiser des objectifs en mettant en place des jalons intermédiaires avec des livrables définis afin de faire progresser le projet de manière pérenne.  C.5.6 Organiser l'ensemble des tâches que requiert le projet dans les outils de planification, en fonction des ressources disponibles humaines, matérielles, financières, afin d'avoir un état d'avancement précis du projet à chaque étapes clés de celui-ci.  C.5.7 Coordonner les membres de l'équipe projet afin de maintenir une bonne communication et un bon déroulement du projet.  C.5.8 Mettre en place des indicateurs de réussite du projet (chiffre d'affaires, budget consommé, tâches planifiées et réalisées) pour permettent de tirer les conclusions du projet au moment de faire le bilan.	Evaluation Orale: Les candidats (équipe projet) doivent soutenir la présentation de leur projet devant un jury composé de 2 professionnels.  Durée de l'oral: 30 min (20 minutes de présentation et 15 minutes de questions / réponses)  Validation:  L'évaluation est validée lorsque le candidat satisfait à 50% des critères.	L'évaluation par le jury porte sur les points suivants:  1.L'expression orale est appuyée d'un vocabulaire soutenu et une élocution posée et équilibrée. 2.La gestion du temps imparti est maitrisée pour traiter l'ensemble de la présentation sans débordement dans le temps. 3.La gestion de ses émotions est maîtrisée pour limiter l'impact dans sa communication globale (verbale et non verbale). 4.L'interactivité entre les membres du projet durant la présentation est dynamique. 5.La construction et le déroulement du projet sont cohérents avec la taille du projet. 6.Les livrables sont pertinents, mesurables et identifiés. 7.Les indicateurs mis en place permettent de suivre avec efficacité le déroulement du projet 8.Les supports de présentation (diaporama,) sont adaptés et efficaces. 9.Les réponses apportées aux questions du jury sont justes et pertinentes.

REFERENTIEL D'ACTIVITES  Décrit les situations de	REFERENTIEL DE COMPETENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION  Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
travail et les activités		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
ACTIVITE N°6: Manager une équipe  A.6.1 Développer un leadership	<b>C.6.1</b> Définir le périmètre d'activité, les compétences attendues et la fonction de chaque collaborateur notamment celles du collaborateur en situation de handicap, sous la forme d'un descriptif de poste afin de faciliter la répartition du travail selon le degré de difficulté des dossiers et des aptitudes de chacun.	Evaluation Ecrite :  Questions de synthèse sous forme de contrôles continus en cours de formation.  Examen final, Mise en situation / jeux de	L'évaluation par le jury porte sur les points suivants : 1. La situation est analysée, les problèmes et les éventuels dysfonctionnements identifiés.
A.6.2 Accompagner la montée en compétence de ses collaborateurs	C.6.2 Appliquer les décisions managériales en cohérence avec les objectifs de performance, afin de motiver un collaborateur ou améliorer une situation de travail insatisfaisante.  C.6.3 Accompagner les collaborateurs grâce à la mise en place de défis professionnels, d'une politique de rémunération attractive, en prenant en compte également la situation spécifique de chacun afin d'atteindre les objectifs de performance individuels et collectifs.  C.6.4 Mettre en place des parcours de formations réglementaires obligatoires spécifiques aux distributeurs d'assurances adaptés à chaque collaborateur afin de les accompagner dans le développement de leurs compétences et le maintien de leur employabilité.	rôle:  A partir d'une situation de management fictive, le candidat doit présenter les décisions à appliquer et les préconisations éventuelles pour gérer la situation.  Validation: L'évaluation est validée lorsque le candidat satisfait à 50% des critères	2. Des solutions concrètes sont apportées tant sur le plan du pilotage de l'activité que de l'accompagnement du collaborateur : répartition des tâches, définition des périmètres d'activité, définition des moyens pour superviser le travail, mesures d'accompagnement adaptées au collaborateur.